



Acte de naissance pour mon fils né en algérie. parents français.

Par **Myriam69**, le **23/07/2009** à **15:36**

Bonjour,rrrnJe suis française et mon fils est né en algérie en 2007. Je voudrai savoir comment obtenir son acte de naissance sachant qu'il n'a pas été déclaré au consulat français d'Algérie.rnrnMerci de votre réponse.